

Image not found or type unknown



Entreprise en liquidation amiable pendant une procédure

Par **moody**, le **23/09/2015** à **17:54**

Bonjour,

je viens de faire condamner par le tribunal de proximité une société à me rembourser un article défectueux qu'elle m'avait vendu. Il s'agit d'une EURL. Celle ci s'est mise en liquidation amiable au cours de la procédure, et a fermé le jour du jugement. Le liquidateur était également le gérant de l'EURL. La société existe toujours et appartient maintenant (c'est du moins ce que j'ai compris), à une autre entreprise, située à l'étranger.

Comment faire pour récupérer mon argent, contre qui me retourner, et comment ?

Merci d'avance pour vos réponses